



***Dossier de demande de résidence de création
2026-2027***
Fiche de renseignements

Vous pouvez remplir ce dossier en ligne et l'envoyer à residences@factorie.fr
ou l'imprimer et l'envoyer par courrier postale :

La Factorie-Maison de Poésie de Normandie
« Résidence création »
Ile du Roi
27100 Val de Reuil. Téléphone : 0232594185

Date limite de candidature : le 15 mars 2026

Délibération : juin 2026

NOM de la compagnie :

Adresse du siège :

Nom du projet :

Contact référent de la résidence pour le projet (mail et téléphone) :

Contact artistique :

Nom

Prénom

Adresse mail

Téléphone

Contact technique :

Nom

Prénom

Adresse mail

Téléphone

Période de résidence désirée (plusieurs choix possibles)

Du lundi 12 octobre au vendredi 23 octobre 2026

Du lundi 09 novembre au vendredi 20 novembre 2026

Du lundi 07 au vendredi 18 décembre 2026

Du lundi 08 février au vendredi 19 février 2027

Du lundi 15 mars au vendredi 26 mars 2027

Du lundi 18 mai au dimanche 30 mai 2027

La résidence de mai se déroule dans le cadre du festival POESIA (temps fort le dernier week-end)

Avec combien de personnes venez-vous au total ? (5 maximum)

La Factorie vous accueille dans un cadre propice à la création. Une convention sera établie.
Cette résidence n'appelle pas à une bourse.

Venez-vous avec vos techniciens ?

oui

☐

non

☐

Discipline(s) concernée(s)

Avancement du projet au jour de la résidence

Programmation à venir, pré-achat...

Les noms des différents partenaires, co production, soutien...

Description du projet - *Ces éléments seront utilisés sur nos supports de communication si vous êtes retenu.e*

Description de la compagnie - *Ces éléments seront utilisés sur nos supports de communication si vous êtes retenu.e*

Besoins techniques minimum :

Distribution :

Site internet de la Cie / lien vidéo... :

Merci d'accompagner votre demande de résidence avec **une photo représentant votre compagnie ou votre projet de création**. Cette dernière sera utilisée sur nos supports de communication.

En remplissant ce dossier de demande de résidence, vous avez bien pris connaissance des conditions d'accueil énoncées ci-dessous.

RESIDENCE DE CREATION -COMPAGNIES

2026-2027

Vous êtes une compagnie artistique dont le travail est axé sur la poésie.

Votre équipe est composée de 1 à 5 personnes.

DURÉE

Entre octobre et mai de chaque saison, la Factorie propose des résidences de plateau d'une durée de **douze jours**.

Les résidences de création se déroulent aux mêmes dates que les résidences d'écriture (excepté au mois de janvier), ce qui permet des rencontres entre compagnies et poètes durant le séjour.

Nous sommes favorables à tout projet mêlant poésie et autre pratique artistique.

CONDITIONS D'ACCUEIL

La Factorie vous accueille le lundi de votre résidence à partir de 14h dans un cadre propice à la création.

Salle et régisseur :

La Factorie met à disposition une salle équipée d'une légère technique (son, lumière...).

Afin d'anticiper la venue de chaque compagnie, notre régisseur prend contact avec elle pour répondre à ses besoins techniques. Un service/accueil technique est prévu au moment de l'arrivée (avec un jour supplémentaire si besoin, en accord avec le régisseur sur la date).

Cette résidence n'appelle pas à une bourse.

LIEU

Votre résidence se déroulera à la Factorie, sur l'Île du Roi, à Val-de-Reuil (27).

Vous serez hébergé•e•s dans la villa Sally Mara :

- 5 chambres (1 chambre avec un lit double, 4 chambres avec deux lits simples)
- 2 salles de bain
- 2 toilettes
- 1 salon
- 1 cuisine

Selon les résidences et la disponibilité de la villa, il est possible de partager cet hébergement avec d'autres compagnies et/ou poètes.

REPAS

Un repas est offert **le soir de la sortie de résidence, après la présentation publique**. Pour le reste de ses repas, si la/le résident•e n'est pas véhiculé•e, nous pouvons l'accompagner pour ses courses.

SORTIE DE RÉSIDENCE

En contrepartie, la compagnie **participera à une soirée publique où elle présentera son travail pendant environ 20 minutes**, le dernier jeudi de sa résidence. Les artistes ont carte blanche.

La Factorie est un bâtiment ancien et vivant. Il peut y avoir du bruit et du passage, mais nous mettons tout en œuvre pour que les résident•e•s trouvent le calme dont ils ont besoin.

La Factorie ne prend pas en charge :

- **les frais de transport**, pour venir à la Factorie et pour en repartir (carburant, taxi, train).
- **les repas**, hormis celui de la sortie de résidence.

INFOS PRATIQUES

Arriver en train

depuis la gare de Rouen-Rive Droite :

Sur la ligne Rouen-Paris ► Arrêt à la gare de Val de Reuil

depuis la gare de Paris St Lazare :

Sur la ligne Paris-Rouen ou Paris-Le Havre ► Arrêt à la gare de Val de Reuil

Nous pouvons venir vous chercher à la gare de Val-de-Reuil, elle se trouve à 5 min de la Factorie.